



# Invitation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE  
de  
**THIAVILLE-SUR-MEURTHE**  
54120



Tél 03 83 71 41 73

THIAVILLE-SUR-MEURTHE, le 19 octobre 2022

Mr et Mme

Madame, Monsieur ,

À la mémoire des victimes de la première guerre mondiale de 1914-1918, au nom des membres du conseil Municipal et de la municipalité de THIAVILLE-SUR-MEURTHE, vous êtes invités à une cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre. Celle-ci aura lieu le :

**Vendredi 11 NOVEMBRE 2022**

**9h00 : Office religieux à la mémoire des victimes des guerres – Église de THIAVILLE-SUR-MEURTHE**

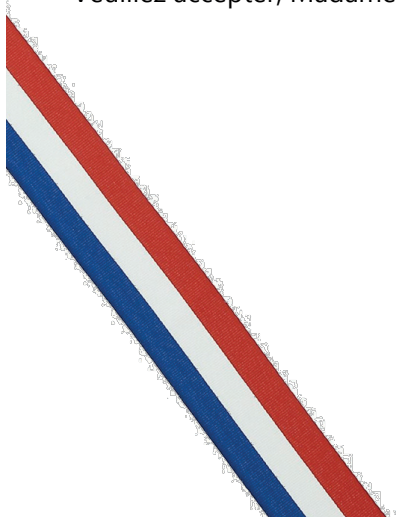
**9h45 : Cérémonie du souvenir, dépôt de gerbes – Monument aux Morts – Stèle Pierre Pierron**

A l'issue de la cérémonie et des allocutions, un vin d'honneur sera offert à la salle Charles POIREL.

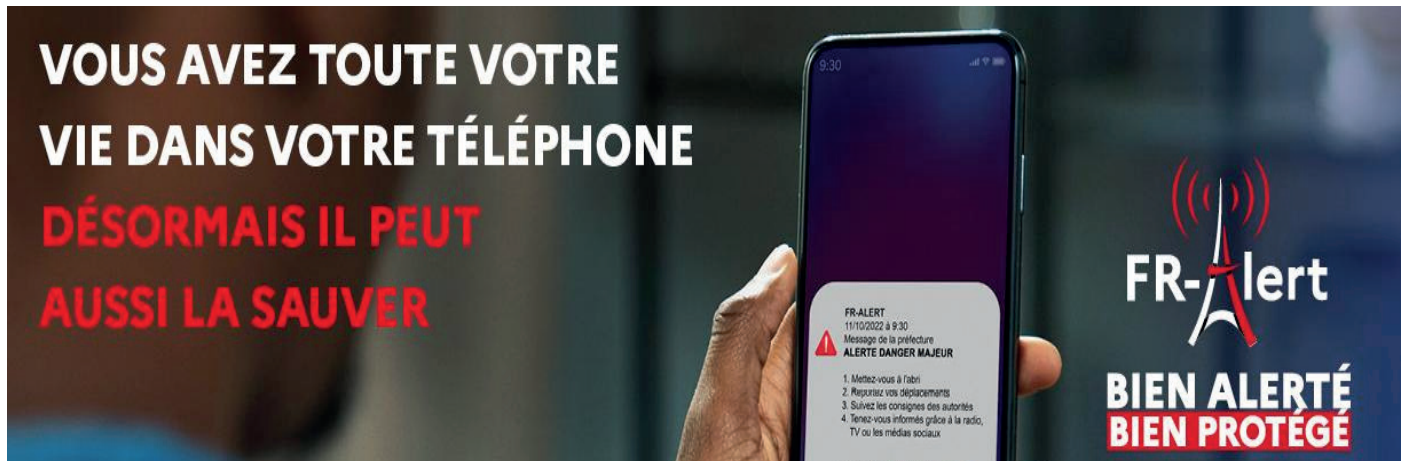
Espérant qu'il vous sera possible de répondre favorablement à notre invitation.

Veillez accepter, Madame, Monsieur , nos sincères salutations.

Le Maire, Frédéric THOMAS



## Prévention



### Alerter et protéger : déploiement national du dispositif FR-Alert

Publié le 14/10/2022

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent ou un risque majeur, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux. La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur votre téléphone. En fonction de la marque du téléphone mobile, de l'opérateur et de l'endroit dans lequel vous vous trouvez au moment de l'envoi de l'alerte, des délais de réception différents des notifications pourront être constatés.

### FR-ALERT, c'est quoi exactement ?

FR-Alert est un système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger. Ce dispositif est opérationnel partout en France hexagonale et en outre-mer depuis juin 2022.

Ce système permet de compléter les dispositifs d'alerte des populations existants en permettant d'alerter, au travers de la téléphonie mobile, sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et d'indiquer les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers ou réduire autant que possible l'exposition aux effets de ces menaces.

Les notifications pourront transmettre des informations sur :

la nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...);

l'autorité qui diffuse l'alerte ;

la localisation du danger (établissement, quartier, commune, agglomération, département...);

l'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...);

le cas échéant un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Outre la notification d'alerte, des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation seront diffusées par le même canal dans la même zone géographique : précisions sur la nature du danger, la zone géographique concernée, sur les comportements à adopter... La fin de l'alerte fera également l'objet de l'envoi d'une notification.

## Réunion publique du 15 octobre

Excusés :

Michel MARCHAL, Bernard RATEAU, Jonathan FONTAINE, Vittore PETTOVEL, Bernard PIERRAT, Carole SCHMIDT, Sandra TRUNCK, Nadège JACQUEL, Christophe COSSIN.

Merci pour la présence de :

Thiebaut BAZIN député de Meurthe et Moselle,  
Michel GEORGES Maire Honoraire de THIAVILLE,  
Présidents, représentants d'associations, Bénévoles.

Mot d'accueil de M le Maire

Bienvenue à tous pour cette première rencontre entre les élus et la population. Je vous remercie de votre présence. J'ai souhaité vous rencontrer pour échanger avec vous des nombreuses actions terminées, en cours et à venir. Je vais essayer de vous présenter en étant le plus transparent et le plus explicite possible. Au fur et à mesure de mon intervention, je laisserai la parole à mes adjoints, dans leurs délégations et pour étayer mes propos ou vous détailler au mieux les sujets.

Pour commencer, je souhaitais que vous sachiez si vous ne l'avez pas déjà lu dans le Thiavillois que le conseil municipal était composé de 11 conseillers :

Fonction	Prénom	Nom	Profession
Maire	Frédéric	THOMAS	Responsable de Gestion du personnel roulant SNCF
1er Adjoint	Dominique	GEORGE	Retraité Agent Technique papeterie
2ème Adjoint	Jonathan	FONTAINE	Responsable de service
3ème Adjoint	Gilles	ZINUTTI	Retraité Responsable de service maintenance
4ème Adjoint	Sabrina	GRIDEL	Éducatrice spécialisée
Conseillère	Christelle	LALLEMAND	Assistante maternelle
Conseillère	Émilie	TORNIER	Secrétaire de Mairie
Conseiller	Frédéric	FURST	Retraité verrier cristallerie de Baccarat « MOF »
Conseillère	Laetitia	SCHAEFFER	Ambulancière
Conseiller	Denis	MICHEL	Retraité chauffeur poids lourd
Conseiller	Dominique	LAHAYE	Retraité Chauffeur poids lourd
Conseiller	Vittore	PETTOVEL	Retraité Responsable des ressources Humaines

3 conseillers ont démissionné pour des raisons personnelles et/ou professionnelles :

- Aude CHAPPUY
- Nadège GUYOT
- Michel CHANDELIER

Deuxièmement, je voulais mettre à l'honneur l'équipe municipale, investie sans réserve dans la vie de notre commune.

10 agents se répartissent en 3 services :

Secrétariat : Carole

Services techniques : Mickaël ; Patrick ; Jean Pierre ; Andréline      Péri-scolaire – Ecole : Nadège ; Natacha ; Léa / Rose ; Sandra

**Merci de les applaudir, car ils font que notre village est un lieu où il fait bon vivre !**

## Bilan général des actions réalisées depuis 2020 présenté par le Maire et ses adjoints

Totaux :

Dépenses TOTALES : 38 2500 €

Dont : 6 000 € - Économies d'énergies

13 500 € - Sécurité

16 000 € - Aire de Jeux/Stade

18 000 € - Achat Matériel

22 500 € - École

25 000 € - Patrimoine de la commune

278 500 € - Voirie – Eau potable

Recettes TOTALES : 52 500 € (subventions État, Région, Département, SDE54) +

160 000 € de crédit

Les actions menées :

Rénovation des sols de l'école maternelle + de la BCD (démontage vieil bibliothèque, retrait moquette, réfection sanitaires complets, peintures des murs abîmés, sol antidérapant dans l'entrée)

Dépense : 16 000 €

Subvention état : 9 500 €

Économies d'énergies (remplacement de tous les points lumineux des bâtiments communaux par des LED)

Dépense : 4 000 €

Subvention Département : 1000 €

Panneaux de signalisation routière

Dépense : 2500 €

Remplacement des tables et chaises de la classe de cycle 2 (CP CE1 CE2) ; réfection complète des peintures et huisseries ; renouvellement de tout le circuit électrique des classes de cycle 2 et 3 (CP à CM2) + stores BCD + Blocs de secours

Dépense : 4 500 €

Subvention Département : 500 € (pour tables et chaises)

Climatisation de la Mairie (secrétariat)

Dépense : 2000 €

Voirie rue du Petit Paris

Dépense : 27 000 €

Subvention Département : 7 000 €

Réseau d'alimentation des fontaines

Dépense : 17 000 €

Voirie + Eau potable Passage des Vaches

Dépense : 20 000 € +5 500 € pour gravillonnage de la route

Réseau d'eau potable Grandrupt + Vosges + Défense incendie : dépense : 226 000 €

Subvention Agence de l'eau Rhin Meuse : 32 000 €

Crédit. 160 000 €

Sécurisation des Arrêts de bus

Dépense : 2 000 €

Installation de barrières et de panneaux « Forêt de THIAVILLE-SUR-MEURTHE »

Dépense : 7 500 €

Réhabilitation du stade de Foot (sablage, en herbage + engrais, roulage + panneau des scores)

Dépense : 2 000 €

Rénovation complète de la salle du Conseil municipal

Dépense : 8 000 €

Subvention : 1 500 € (département)

Aires de jeux Phase 1

Dépense : 14 000 €

Prairies fleuries

Dépense : 500 €

Sécurisation réservoir d'eau potable

Dépense : 4 000 €

Achat de matériel pour la commune (~18 500 €)

Nouvelle tondeuse + débroussailleuse (4 000 €)

Karcher + petit matériel (2 000 €)

Flocage véhicule commune, (500€)

Matériel informatique, (3 300 €)

Sonorisation portable, (2 000 €)

Sonorisation de la salle de sport

Défibrillateur (1 300€)

Barnum (5 200€).

Remplacement des tables et chaises cycle 3 (CM1 + CM2)

Achat de dix nouveaux extincteurs (2 000 €)

Projets en cours de réalisation

Totaux :

Dépenses TOTALES : 382 500 €

Dont : 13 500 € - Sécurité

20 000 € - Aire de Jeux/Stade

53 000 € - École

183 000 € - Voirie – Eau potable

Subventions TOTALES : 94 000 € (subventions État, Région, Département, Agence Rhin Meuse, SDE54)

Les actions en cours :

Traçage des rues

Dépenses : 8 000 €

Achat et réparation radar pédagogique

Dépense : 3 000 € +500 €

Subventions : 1000 € (département + Amendes de police)

Chemin forestier en cours de rénovation

Dépense : 93 000 €

Subvention : 34 000 € (région)

Modification de la priorité du carrefour des rues de l'Église/Alsace/Côte/Moulin

Dépense prévues : 2000 €

Demande de subvention en cours : (amendes de polices)

Toiture École + Isolation École + huisseries Salle BIETRY + Velux École maternel

Dépense : 33 000 € +20 000 €

Subvention : 18 000 € (Département ; état ; SDE54)

Voirie chemin de Grandrupt et rue des Vosges

Dépense : 90 000 €

Subvention : 36 000 € (état)

Aire de Jeux phase 2

Dépense : 20 000 €

Subvention : 8 000 € (région)

Réduction des dépenses énergétiques : électriques et gaz

Éclairage public éteint à 22 h 00. 19 degrés dans toutes les salles communales sauf la petite section à l'école

#### **Les projets futurs en cours de réflexion :**

MAM ?

Lieu d'accueil convivial et un lieu de vie

Petit commerce local divers

Boucherie

Café

Salle de rencontre (baby-foot, fléchettes, autre ?)

La sécurisation rues de Fagnoux à rue de Bellevue

Nouvelle phase de rénovation du réseau d'eau potable (étendre le réseau supprimé de quelques maisons, remplacement de compteurs encore au plomb, DECI)

Réhabilitation Église (sécurisation du paratonnerre, accessibilité de l'entrée délabrée)

Dépense : 55 000 €

Subvention demandée : 15 000 € (projet repoussé faute de trésorerie)

Réflexion sur le devenir et l'utilisation du groupe scolaire et de la salle Bietry

Nouveau lieu de rencontre pour la jeunesse (skatepark ?) en complément des différents lieux déjà existants entre THIAVILLE et LACHAPELLE

La parole a été donnée aux personnes présentes :

- Sécurité de circulation – Faire réduire la vitesse dans la commune
- École
- Point Lumineux manquant au Carrefour de la rue du Moulin/Rue des grands Faings.

Remise des prix des maisons fleuries et des décorations de Noël 2021 :

#### Maisons Fleuries

1er Prix Villa individuel Mme Nicole COLIN  
1er Prix Maison sur rue Mr & Mme Christophe DESESSART  
1er Prix Façade sur rue Mr & Mme Michel FONTAINE  
2e Prix Villa individuelle Mr & Mme Bernard GEORGES  
2e Prix Maison sur rue M. Léonard MIESCH  
2e Prix Façade sur rue Mr & Mme Eric JACQUOT  
3e Prix Villa individuelle Mme Marie Jeanne LECLERC  
3e Prix Maison sur rue Mr & Mme François DURAND  
3e Prix Façade sur rue Mr & Mme Olivier DELONG

#### Décorations de Noël :

Le 1er Prix Mr & Mme Patrick FEKAK  
Le 2e Prix Mr & Mme Arnaud COLIN  
Le 3ème Prix Mr & Mme Mickaël HENRY  
Les encouragements du jury Mr & Mme Romain MARTIN  
Les encouragements du jury Mr & Mme Gérard VINDIOLET  
Les encouragements du jury Mr & Mme François DURAND  
Les encouragements du jury M. Guillaume CUNY  
Les encouragements du jury Mme Amandine POIREL  
Les encouragements du jury Mr & Mme Rémi VACHE  
Les encouragements du jury Mr & Mme Stéphane DARMOIS

M le député Thibaut Bazin a terminé cette matinée, il a trouvé formidable qu'une municipalité présente le bilan de son travail, surtout en ces temps difficiles.

M le Maire à invité chacun à prendre le verre de l'amitié.





## Les travaux en photos



## Les affiches des travaux du périscolaire



## Quelques récompensés



## Les travaux se terminent, chemin de la forêt en haut du petit Paris.



L'entreprise terrassement 54 est en cours de terminer les travaux sur le chemin de forêt.



Les voies d'eau, c'est ce qui reste à poser.

Dès ce travail terminé, un arrêté sera fait afin de fermer toute circulation pendant plusieurs semaines.

Mercredi 19 octobre, le périscolaire fêtait halloween dans les rues du village. Bravo à tous.





# Les Amis de l'Ecole Thiaville Lachapelle

vendent des  
*Sapins de  
Noël*

**\* Nordmann \***

entre 1,20m et 1,50m : 22 €

entre 1,60 et 2m: 27 €

*à retirer au Marché de Noël vendredi 9/12*

.....  
Nom : .....Prénom: .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Je commande ..... Nordmann entre 1,20m et 1,50m à 22 €

..... Nordmann entre 1,60 et 2m à 27 €

pour un total de .....€

Coupon réponse à retourner à la mairie ou à l'école **avec le règlement** avant le 12 novembre.

Les Amis de l'école vous remercient pour votre commande

*Marché de Noël*

à **THIAVILLE**

*Les amis de l'école*



*Nombreux exposants : créations artisanales  
Animations, buvette et restauration*

**VENDREDI 9 DECEMBRE**

**Gymnase de THIAVILLE**

**A partir de 17h30**

**Entrée libre**

## Conseil municipal

Quelques décisions prises lors de la séance du 29 septembre 2022

Vous pouvez retrouver l'intégralité des décisions prises sur le panneau d'affichage devant la mairie.

2022\_082 : Recrutement Agent d'entretien

Le maire informe les élus de la démission de l'agent actuel de son poste d'agent d'entretien en contrat aidé à la date du 2 septembre 2022.

A défaut de pouvoir mettre en place un nouveau contrat aidé, et après en avoir délibéré le conseil décide :

- La création d'un poste de droit public de 18 heures auprès du centre de gestion,
- Que le poste sera à pourvoir à compter du 1er Novembre 2022,
- Charge le Maire des démarches à accomplir.

De plus, le Maire est autorisé à prendre toute mesure (appel à des bénévoles, intérim ou autre) en cas d'absence de l'agent par exemple.

### 2022\_083 : Décision modificative du budget

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de la commune de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6411	Personnel titulaire	13000.00	
6413	Personnel non titulaire	11000.00	
64168	Autres emplois d'insertion	-2000.00	
6531	Indemnités	1300.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>23300.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>23300.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits indiqués ci-dessus.

2022\_090 : Adhésion MMD 54

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Colwse que :

« Le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé Agence Technique Départementale.

Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier »

Vu la délibération du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle en date du 24 juin 2013 approuvant la création d'un établissement public administratif

Vu la délibération du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle en date du 26 juin 2018 renforçant les missions de l'agence Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la commune d'une telle structure,

### DECIDE

- D'adhérer à Meurthe-et-Moselle Développement 54
- D'approuver les statuts,
- De désigner Monsieur Frédéric THOMAS comme son représentant titulaire à MMD (54) et Monsieur Dominique GEORGE comme son représentant suppléant,
- D'approuver le versement de la cotisation annuelle correspondante,
- D'autoriser le Maire à signer les marchés de prestation formalisant les accompagnements de MMD 54.

Vote :

Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0

**2022\_086 : Convention viabilité hivernale 2022-2025**

Le Maire rappelle aux élus la signature de la convention hivernale couvrant les années 2020 à 2022 qui arrive à son terme.

Il est donné lecture de cette convention qui définit les conditions dans lesquelles la commune intervient lors des opérations de déneigement sur le réseau départemental et qui lui donne la possibilité de déneiger les routes départementales en même temps que les voies communales, et avant le traitement par les services de l'état.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les élus autorisent le maire à signer la convention jointe à la présente délibération et tous les documents s'y rapportant.

## COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS ADMINISTRATIONS

Rejoignez le mouvement de lutte  
contre le **tabagisme**



Madame, Monsieur,

La 7ème édition du Moi(s) sans tabac se déroulera tout au long du mois de novembre 2022.

L'objectif est d'inciter les fumeurs à arrêter le tabac pendant un mois car un arrêt de 30 jours multipliera par 5 leurs chances d'arrêter de fumer définitivement.

En Grand Est, c'est près d'un habitant sur 3 qui fume quotidiennement (30,1 % de la population contre 25,5 % sur le plan national), plaçant la région en 3ème position des régions ayant le plus grand nombre de fumeurs. Votre mobilisation compte ! Que vous soyez une collectivité, une association ou une administration, vous pouvez être acteur et un relai important de la campagne auprès de vos collaborateurs, de vos publics et partenaires.

Nous vous remercions de votre relai dans le cadre de cette campagne.

L'Agence Régionale de Santé Grand Est

## Réinstallation du radar pédagogique



Après réfection, le radar pédagogique est devenu mobile. Ce qui va permettre de faire ralentir les automobilistes à différents endroits stratégiques du village. Dans un premier temps, il va être installé dans le virage à hauteur de la salle Michel Jacquiel, à proximité de l'école. Pour aller plus loin dans la prévention, un second radar mobile sera prochainement acquis par la commune.





## • PASSÉ RECOMPOSÉ

# Un nouvel ouvrage sur l'histoire de notre ville

En 2018, le Cercle d'histoire Louis Sadoul avait proposé à l'espace Émile Gallé une exposition intitulée "Incendies et Inondations". Elle présentait au public raonnais les deux fléaux récurrents qui avaient frappé Raon au cours des siècles. On y montrait une ville régulièrement touchée par les crues de la Meurthe ainsi que vulnérable en permanence aux incendies de ses maisons aux tuiles de bois. On y esquissait aussi l'histoire du corps des sapeurs-pompiers.

Poursuivant leurs recherches, les membres du Cercle ont approfondi et complété le sujet grâce aux archives communales et départementales : ils publient aujourd'hui un livre de 128 pages abondamment documenté et illustré qui révélera aux lecteurs bien des aspects spécifiques de l'histoire raonnaise.

## au sommaire

Comme la plupart des livres édités par le Cercle, c'est un collectif d'auteurs qui en a défini le contenu et assuré la rédaction. L'ouvrage comporte trois grands chapitres dont voici un rapide sommaire :

### 1. Incendies

- L'incendie du 4 avril 1790
- À Raon au cours du 19<sup>e</sup> siècle
- Des villages qui brûlent : Thiaville et Allarmont
- Risques industriels et incendies de scieries
- Guerres et incendies
- Un incendie de forêt en direct : la côte Beauregard en 1953

### 2. Les pompiers de Raon l'Étape

- Lutter contre le feu : une longue histoire
- La création du corps de sapeurs-pompiers de Raon l'Étape
- De nouveaux équipements
- Le décret du 29 décembre 1875 - La création d'un corps à La Neuveville
- Les évolutions jusqu'à la guerre de 1914, des améliorations conséquentes
- Après la Grande Guerre, jusqu'à la fusion de 1947
- Installation rue de Lorient

- Un Centre de Secours pour le 21<sup>e</sup> siècle

### 3. Inondations

- Pourquoi des inondations à Raon l'Étape ?
- Les crues d'autrefois
- Contre les caprices de la Plaine
- Les crues du 19<sup>e</sup> siècle
- Le Grand Pont, du pont de bois au pont de pierre
- L'inondation du 24 décembre 1919, un bien triste Noël
- La crue de 1935
- L'inondation des 28 et 29 décembre 1947, une crue d'hiver classique
- Avril et mai 1983, une crue de printemps à répétition
- 3 et 4 octobre 2006, une crue sévère mais de courte durée
- 16 octobre 2013, serait-ce la dernière ?
- De nouvelles vannes pour une meilleure protection

# INCENDIES INONDATIONS



à Raon l'Étape

*Faire face, de jadis à nos jours*

Cercle d'histoire  
Louis Sadoul

L'ouvrage fait part d'un gros incendie du village de Thiaville dans les années 1800, qui sera à l'origine de la création d'un centre d'incendie et de secours.

Jean-Pierre KRUCH  
©Cercle d'Histoire Louis Sadoul

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE



Chaque jeune Français, à compter de son 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit, doit obligatoirement se faire recenser. Ce recensement lui permettra d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous avez la carte mobilité inclusion « invalidité » ou la carte invalidité, ou si vous êtes handicapé (sur certificat médical) vous pouvez demander à être autorisé à ne pas participer à la JDC, dès votre démarche de recensement.

Fournir son attestation de recensement ou de la JDC est exigé pour s'inscrire aux examens, au permis de conduire, aux concours administratifs...

Comment se faire recenser ?

Présentez-vous à la mairie de votre domicile muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

## Opération brioche 2022- remerciements

Une des équipes vendeuses de brioches



L'opération brioche, qui s'est déroulée le vendredi 07 et le samedi 08 octobre, a rencontré un vif succès.

131 brioches ont été vendues et la somme de 662,30 € a été récoltée avec un prix moyen de 5,05 € par brioche.

L'adjointe qui a suivi cette opération tient à remercier tous les bénévoles qui se sont investis ces deux journées. Merci également à notre boulangerie qui a fourni les brioches. Nous n'oublierons pas les habitants de Thiaville qui ont acheté ces brioches. Tout cet argent sera reversé au profit de L'AIM.

## Section Danse en Ligne – Line Dance du Foyer Rural de Thiaville-sur-Meurthe



Nous avons repris les séances le mercredi 7 septembre, et depuis, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux danseurs. Nous sommes maintenant 36, dont 32 qui pratiquent le mercredi et 16 le jeudi sur des musiques Country et bien d'autres (Modern Line Dance). Toutes les séances ont maintenant lieu à l'Espace Michel Jacquel, dans laquelle nous profitons de la sonorisation intégrée. Toutes les séances ont maintenant lieu à l'Espace Michel Jacquel, dans laquelle nous profitons de la sonorisation intégrée. Pendant ces deux mois,

nous avons découvert quelques chorégraphies très simples comme « Cut A Rug » de Jo Thompson sur la chanson « Roll Back The Rug » de Scooter Lee, « La Bolivienne » de Karène Neuville, « Country Bump » de Darren Bailey sur « Country Music Made Me » de Carlton Anderson, ou encore « Honey I'm Good AB » de Suzy Beau sur la chanson de Andy Grammer. N'hésitez pas à passer nous voir et à essayer !

**Le mercredi de 14 h à 15 h 45 – Le jeudi de 18 h 30 à 20 h 15**

Contact : Ghislaine au 0676372540 – linedancefrthiaville@gmail.com – Facebook : Happy Line Dancing (qui présente toutes les danses apprises).

## ***Le CCAS s'est réuni le 10 octobre 2022***

À l'ordre du jour :

Goûter des aînés - Spectacle et cadeaux aux enfants (2022\_010)

En prévision de l'organisation de Noël 2022 les membres du CCAS décident à l'unanimité:

### **Pour les aînés :**

Un spectacle dont la date reste à déterminer, il se déroulera en même temps qu'un goûter. Max OLLIER recevra 300 € pour cette prestation.

Chaque aîné de plus de 70 ans recevra un bon d'achat d'une valeur de 20 euros (vingt euros) à utiliser dans les différents magasins locaux avant le 31 décembre 2022.

### **Pour les enfants :**

Un spectacle est programmé le dimanche 18 décembre en même temps que la remise des cadeaux des enfants.

La compagnie des petits bidons recevra 550 € pour cette prestation.

Chaque enfant de 0 à 11 ans recevra un bon d'achat d'une valeur de 20 euros (vingt euros) et achètera auprès du Centre Leclerc un cadeau qu'il laissera à la caisse centrale.

Celui-ci sera emballé par le magasin et sera remis à l'enfant le jour du spectacle.

Les enfants de 8 à 11 ans recevront en plus un ticket pour une place de cinéma à Raon l'Etape.

---

## ***Assemblée générale du tennis de table***

Le samedi 22 octobre à 10 h 00 se réunissait, salle de la mairie, le club du tennis de table ou M. Cossin Christophe présentait le bilan de la saison 2021/2022.

Une année un peu compliquée suite à la reprise liée au COVID.

Il a fait savoir qu'il terminait la saison et qu'ensuite, il passera la main. Tout est prêt pour son remplacement, il souhaite laisser au suivant un club "saint" à tous les niveaux. Pour l'instant, la saison continue, les tournois arrivent.



**Numéros utiles**

Mairie : 03 83 71 41 73

École : 03 83 71 42 73

Gendarmerie : 03 83 75 34 82

Anti-poison : 03 83 32 36 36

SAMU - Urgences : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Pharmacie (garde) 03 83 15 17 52

Médecin (garde) 03 83 75 34 82

EDF (garde): 09 72 67 50 54

### Etat Civil

Le 3 septembre 2022, le maire a célébré le mariage de Magalie Masson et de Mickaël Henry. Félicitations aux mariés.



Le 3 octobre 2022 est décédé M Bisch Patrick à l'âge de 65 ans. La municipalité présente à la famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Le 7 octobre 2022, c'est avec tristesse que nous nous apprenions le décès de M. David Defrance à l'âge de 46 ans. La municipalité présente à la famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Le 15 octobre 2022 M Durand Gilbert est décédé à l'âge de 89 ans. La municipalité présente à la famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

### Collecte et déchetterie

**LES CONSEILS DES AMBASSEURS DU TRI**

Attention et observation sous influence !

**ATTENTION - ERREURS DE TRI DANS LES SACS JAUNES !**

VEOLIA

**LES CONSEILS DES AMBASSEURS DU TRI**

Masques, Essuie-mains, Papier absorbant, Mouchoirs en papier

Ces déchets ne doivent pas être jetés dans les sacs de tri ou bacs à couvercle jaune.

VEOLIA

Masques, Essuie-mains, Papier absorbant, Mouchoirs en papier

Masques, essuies mains, papiers absorbants

**=TOUS PROTÉGÉS**

Les ambassadeurs du tri et les équipes VEOLIA vous remercieront pour votre vigilance.

VEOLIA

**Sacs jaune**  
Lundi 07/11/2022  
Lundis 21/11/2022

**Sacs noir**  
Jeudi 03/11/2022  
Jeudis 17 et  
1er décembre

Lundi : 9h-11h45 / 13h30-17h45  
Mardi : 9h-11h45 / 13h30-17h45  
Mercredi : 9h-11h45 / 13h30-17h45  
Jeudi : Fermeture  
Vendredi : 9h-11h45 / 13h30-17h45  
Samedi : 9h-11h45 / 13h30-17h45  
Dimanche et jour férié : 9h-11h45



### Accueil mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h



Directeur de publication : Frédéric Thomas  
Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas  
Dominique George, Damienne Villaume  
et Jonathan Fontaine  
Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820 info@thierville.com